

« Vous avez raison d'être fâchés »

– Valérie Plante, le 23 mai 2017

Avons-nous encore raison de l'être ?

Le lundi 26 mars, plus de 600 d'entre nous se sont donné rendez-vous devant l'hôtel de ville de Montréal durant la séance du Conseil municipal. Notre objectif : signifier à la mairesse Valérie Plante notre mécontentement face à la persistance du non-respect patronal de l'article 17 de notre convention qui traite des horaires flexibles.

Trois membres de l'Exécutif du SFMM ont profité de la période de questions des citoyens pour interpeler la mairesse. Or, surprise, c'est le président du Comité exécutif de la Ville Benoît Dorais qui a répondu à sa place à leurs interrogations. Mais madame Plante a quand même brièvement pris la parole pour annoncer qu'elle compte se joindre à une rencontre bipartite dans un avenir rapproché. Toutefois, le flou entoure le moment, le lieu et les conditions de cet échange. À suivre de près !

Nous intensifions nos efforts de mobilisation en faveur du respect des termes de notre convention relatifs à l'horaire flexible pour que l'administration Plante-Dorais réalise que ce serait un tort de prétendre que tout va bien à la Ville et que tous les Cols blancs peuvent bénéficier des « flex ». C'est loin d'être le cas.

Notre message, il faut d'autant plus le marteler que nous avons des raisons de croire qu'il a du mal à passer. Par exemple, lors d'une rencontre en relations de travail portant sur plusieurs dossiers dont l'horaire flexible, l'employeur nous a dit ne pas bien saisir nos demandes à cet égard. Après plus d'un an de discussion, c'est à n'y rien comprendre. Et ça ne s'est pas arrangé quand on nous a demandé des éclaircissements un mois avant l'audience en arbitrage du 27 avril.

Alain Marcoux, 2014-2018

L'après-midi du mercredi 28 mars, la mairesse Valérie Plante a lâché une bombe : l'annonce de la fin du règne d'Alain Marcoux à la direction générale de la Ville de Montréal.

Armé d'une opiniâtre logique comptable et d'une profonde insensibilité, M. Marcoux a réussi à pourrir le climat de travail d'un bout à l'autre de l'organisation en exécutant les basses œuvres de Denis Coderre. Abolition d'un poste vacant sur deux dans le cadre du plan quinquennal de main-d'œuvre, manque général de respect envers les salariés et leurs syndicats, refus d'appliquer notre convention collective en matière de conciliation famille-travail... autant de raisons parmi d'autres pour lesquelles cet homme froid, calculateur et arrogant ne nous manquera pas.

Sans vouloir s'arroger le crédit de cet important développement, nous osons tout de même croire que notre mobilisation en faveur du rétablissement des horaires flexibles est l'un des facteurs qui ont alimenté la réflexion des élus.

L'administration Plante-Dorais a enclenché le processus du remplacement de M. Marcoux. Pourvu qu'elle ait la main heureuse en sélectionnant une personne qui ne traitera pas les Cols blancs de la Ville comme des pions sur l'échiquier de ses ambitions.

Malgré tout, les rencontres se poursuivent afin de vérifier un à un les dossiers et de tenter de régler ceux qui ont eu un impact monétaire sur nos membres concernés.

Le problème dans son ensemble n'est quant à lui toujours pas résolu. Nous sommes impatients d'en venir à bout !